



# BASSINS

## Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 08 avril 2020 à 18h00

- Décide de répondre positivement au Comité des fêtes quant à l'organisation des marchés estivaux ;
- Décide de répondre positivement à l'Association LG Trail à Collonge-Bellerive quant à l'organisation de LG Trail Lausanne-Genève en septembre 2020 ;
- Décide de refuser d'entrer en matière pour l'octroi d'une autorisation de laisser paître des chevaux sur des terrains privés, ceci n'étant pas de son ressort ;
- Décide de se pencher sur la problématique des places de parc au village et d'étudier la faisabilité de règlementer le stationnement sur la place de la Tillette ;
- Décide, au vu du Covid-19, d'attendre la réception de l'ordonnance des RHT de la Confédération, avant d'envisager des modifications salariales et/ou de taux d'activité du personnel communal ;
- Décide d'exiger le déplacement de la barrière sur la propriété privée de la Colonie de Plainpalais, celle-ci étant implantée sur le domaine communal ;
- Décide de délivrer son autorisation pour la rénovation totale et renforcement par un muret de roches de soutien de la butte sur parcelle N°713 ;
- Décide de formuler son aval sur le choix de tuile retenu pour la construction sise sur parcelle N°125, rue du Cardelay 12 ;
- Décide de renoncer à son droit de préemption légal sur la parcelle N°341 qui a été vendue ;
- Décide de transmettre une demande de construction de boxes à chevaux sur parcelle N°341 (zone agricole) au SDT pour détermination ;
- Décide de refuser l'offre d'un paysagiste de recevoir ses factures sous forme électronique, en téléchargeant un lien sécurisé ;
- Décide de soutenir financièrement le Comité des fêtes de Bassins ;
- Décide, sur ordre du Canton, de fermer le camping de Bassins jusqu'au 26 avril 2020, sous réserve de nouvelles dispositions durant ce délai.

La Municipalité